



Limite des droits de l'employeur et du salarié

Par **abdel**, le **12/10/2010** à **17:13**

Bonjour,

Je souhaite avoir votre réponse sur un problème que j'ai dans la société où je travaille. Depuis un moment, je sens (je suis sûr même) que je suis surveillé. J'ignore pourquoi et je ne sais pas quoi faire. Ceci a un impact sur la relation entre mes collègues et moi, sur mon moral et j'ai peur qu'en fin de compte je perd mon travail.

D'après vous qu'est ce que je dois faire pour éviter que le problème s'aggrave ?

Dois-je consulter un avocat ?

Dois-je discuter avec quelqu'un au travail sur ce problème ? si oui, avec qui ?

Je vous remercie.